

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 3 (1928)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les sous-officiers au C. R. du R. I. 3.  
**Autor:** Martin, Paul-E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-708192>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

henswürdigkeiten aus der Zeit, da sie als Römerkolonie und später als mittelalterlicher Marktflecken gegolten. Ein unverfälschtes Bild aus jenen Zeiten bietet die sogenannte «Altstadt» mit ihren typischen Lauben und Gängen, den Zunfthäusern und den alten Toren und Türmen der ehemaligen Ringmauer, den alten Brunnen mit



prächtigen Standbildern, der Stadtkirche, dem Rathaus, der «Alten Krone» und dem Theater. Und dann die prächtigen Baumalleen, die sich von der Mitte der Stadt bis hinaus zum See ziehen.

Die herrliche Gegend des idyllisch gelegenen Bielersees mit seiner lieblichen Umgebung, seinen malerischen Ufern und den angrenzenden aussichtsreichen Jurahöhen wird immer mehr ein lohnendes Ausflugsgebiet. Genussreiche Stunden lassen sich hier verbringen, sei es oben über dem See, auf den luftigen Höhen von Leubringen, Magglingen, Twannberg und Prägels, oder unten an den milden Gestaden des Wassers, in den niedlichen alten Ortschaften Twann, Ligerz, Neuenstadt und Erlach, auf der einsamen, inmitten des blauen Sees gebetteten St. Petersinsel, dem einstigen beliebtesten Aufenthaltsort J. J. Rousseaus, in den wildromantischen Schluchten des Twannbaches und der Schüss, dem Taubenloch.

Kameraden! Wir freuen uns, Euch in Biel begrüßen zu dürfen und zählen auf Euch alle.

**Unteroffiziersverein Biel und Umgebung.**

## Les sous-officiers au C. R. du R. I. 3.

Le R. I. 3 commence cette année, dans le cadre de la Br. I. 2, la série des cours de répétition de l'armée; c'est toujours une épreuve délicate que de faire partie du contingent qui passe le premier à cette expérience annuelle; le programme est partiellement nouveau, les conditions différentes et la saison précoce; il faut donc pour réaliser pleinement sa tâche un effort à la fois plus réfléchi et plus énergique; il faut d'un seul coup se mettre en face de ses responsabilités et aborder avec entrain l'ouvrage.

La meilleure condition pour atteindre ce but est, qu'avant toutes choses, troupes et cadres sachent aussi exactement que possible ce qu'on leur demande et soient dirigés avec discernement.

Pour les sous-officiers dont le rôle est actuellement singulièrement grandi, on n'a pas pu instituer cette année

de cours préparatoires; seuls les officiers seront astreints à trois jours d'études préliminaires. Les sous-officiers reprendront donc leur travail à peu près exactement dans l'état où ils l'ont laissé l'an passé. Le cours de répétition de 1927 a été pour eux comme pour tous une première initiation, pour certains une initiation au commandement d'une escouade chargée de servir un F. M., pour d'autres le commandement d'un groupe encadré dans une section qui n'est plus homogène mais formée de F. M. et de fusiliers, pour d'autres enfin une part plus ou moins grande à la conduite d'une troupe pourvue de trois engins de combat, fusils ou mousquetons, mitrailleuses, F. M.

Cette initiation a été surtout technique (manipulation, tirs, service de parc); pour la tactique on n'a pu tenter qu'une ébauche, sous la forme d'un exercice type de section et d'une manœuvre à double action du Régiment avec emploi des nouvelles formations.

Cette ébauche a permis de définir le programme de cette année: la conduite tactique de la section et de la compagnie et son application dans une manœuvre du Régiment combiné mettant en outre en exécution les nouvelles dispositions du Règlement de service en campagne.

Dans la nouvelle organisation de la section et de la compagnie le sous-officier n'est plus seulement l'auxiliaire strictement subordonné du chef de section limité dans son initiative; il devient un chef chargé d'exécuter une mission; cette mission est aussi impérieuse qu'un ordre qui s'exécute par un mouvement d'ensemble sous les yeux mêmes de celui qui l'ordonne; seulement elle demande de celui à qui elle est confiée, plus de réflexion, d'intelligence et même d'énergie.

Le chef de section arrête le dispositif de sa progression et ses objectifs; le sous-officier, lui, ordonne les formations appropriées, choisit son cheminement, conduit le mouvement et les feux. Dans la défensive le chef de section institue son plan de feu; le sous-officier le rend efficace.

La difficulté de sa tâche réside donc dans le choix des moyens qui lui est maintenant laissé; en outre, comme le combat est fait de la collaboration des petits éléments opérant dans le terrain, il ne peut agir pour son propre compte; il doit combiner ses efforts avec ceux de ses camarades, avancer dès qu'il le peut, tirer quand il le faut, et maintenir toujours bien en mains l'escouade qui lui est confiée.

Le sous-officier a donc maintenant la responsabilité d'une décision tactique, et comme il conserve toutes ses anciennes attributions dans le détail du service et particulièrement du service intérieur, on comprendra sans peine que sa tâche demande une application soutenue et un entraînement de son intelligence comme de ses muscles.

La première étape à franchir dans l'instruction de Régiment sera donc l'accoutumance du sous-officier à son commandement et l'assouplissement de sa troupe à sa volonté. Ceci une fois acquis, c'est-à-dire les escouades de fusiliers et de F. M. capables de manœuvrer, l'armature des exercices de sections et de compagnies sera solidement constituée et les bataillons pourront opérer dans le terrain selon leur encadrement et les situations qui leur seront faites.

La réalisation satisfaisante du programme du cours de répétition repose ainsi dans la plus grande mesure sur la transformation profonde du rôle du sous-officier. Cette transformation est évidemment de nature à donner un beaucoup plus grand intérêt à son travail, à rehausser son prestige et à accroître son action.

Je suis persuadé que les difficultés inévitables d'une adaptation aussi grosse de conséquences seront rapidement surmontées; les sous-officiers comme nos cadres en général, manquent de métier; ils ne manquent ni d'intelligence ni de cœur; ils se mettront avec courage à leur besogne; ils seront fiers de devenir de véritables chefs; ils sauront non seulement commander leurs escouades, mais faire preuve d'initiative et d'émulation.

Enfin et surtout, le sous-officier conducteur d'hommes dans le terrain demeure l'agent indispensable du service intérieur, il faut entendre non pas seulement le maintien en bon état du personnel et du matériel, mais l'action morale indispensable au progrès intérieur, à l'esprit de la troupe.

Vivant continuellement avec leurs soldats, les sous-officiers exercent sur eux continuellement l'influence de leur enseignement et de leur exemple; devenant des chefs capables d'initiative et de décision, ils verront cette influence grandir et se préciser; ce qu'ils inculqueront à leurs hommes ce seront à coup sûr les principes d'une instruction technique et tactique raisonnée; mais ce seront aussi les principes tout courts du devoir; faire faire à de jeunes soldats l'apprentissage de ce devoir collectif, leur montrer la nécessité d'une discipline qui coordonne les volontés individuelles pour les faire servir à un but supérieur, tirer de toutes les occasions du service des leçons pratiques de dévouement, de camaraderie, d'oubli de soi-même, de confiance réciproque, d'obéissance et de solidarité, telle demeure la haute et noble tâche de notre corps de sous-officiers, telle est immédiatement la mission dont les sous-officiers du Régiment genevois sauront se montrer dignes.

Lieut.-col. Paul-E. Martin.

(du «S.-Off.» de Genève.)

Cdt. R. I. 3.

## Une inaction qui devient une complicité.

La destruction de la Patrie n'est pas une opinion: c'est un crime.  
Alb. Sarraut.

Nous lisons dans le Sous-Off. de Genève l'intéressant article que nous reproduisons ici:

Il y aura bientôt une année que le premier numéro de «La Révolution Pacifiste», dont la rédaction est, de notoriété publique, au Locle, est sorti de presse. Les journaux nous apprennent que le No. 9 qui porte la date de 1927, aurait été distribué dans certaines boîtes aux lettres de Genève. A la suite d'articles destinés sans doute à rassurer les lecteurs, on y trouve des lignes de Romain Rolland. Cet écrivain qui était «au-dessus de la mêlée», éprouve le besoin de descendre sur terre pour nous exposer «la tâche positive des opposants à la patrie et à la guerre». Plus loin, la naïve Mlle Descœudres tombe en pamoison devant la déclaration en faveur du désarmement, faite à Genève par le représentant officiel d'un gouvernement d'assassins, de pillards et d'escrocs, à l'assaut d'une civilisation qui n'est pas la leur et dont ils ont juré la perte. Enfin, «La révolution pacifiste» invite à l'action pour le refus collectif du service militaire.

On se trouve donc en présence d'une organisation qui prêche contre la Constitution et encourage à commettre des délits en organisant le refus collectif du service militaire. On se demande avec angoisse ce qu'attend pour agir, le gouvernement qui a le devoir de nous

défendre. Sortira-t-il enfin de son inaction, ou bien celle-ci est-elle voulue? ou plutôt lui est-elle imposée?

En présence d'une telle carence des autorités, il ne reste plus dès lors au peuple suisse que la ressource de se défendre lui-même contre le suprême péril qui l'assiège, car la nation qui ne se défend pas ne mérite plus de vivre. Et comme la Suisse veut vivre, il faut qu'elle se défende.

Elle se défendra!

(Neversharp.)»

## Correspondance.

Nous recevons du Dr. C. de Marval la lettre suivante:

Monruz-Neuchâtel, le 15 mars 1928.

Monsieur le 1er Lieut. Dunand, rédacteur du

«Sous-Officier Suisse»,

Genève, Escalade 8.

Monsieur,

On a bien voulu me signaler un article sur le comité suisse de la fête nationale, article signé «Neversharp», paru dans le No. 4 du «Sous-Officier Suisse» (16 février, pages 13 et 14) dans lequel on lit:

«... Jusqu'à preuve du contraire, il y a donc tout lieu de croire que l'assemblée générale (du comité de la fête nationale) n'a pas été réunie depuis tantôt trois ans! Trois années pendant lesquelles le bureau a dirigé à son gré les destinées de la société!...»

En ma qualité de membre de ce comité depuis bien des années, permettez-moi de venir vous dire que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée, et s'est tenue

le 1er février 1922 à Berne

le 24 avril 1923 à Berne

le 25 mars 1924 à Berne

le 24 mars 1925 à Berne

le 8 mars 1926 à Berne

le 7 mars 1927 à Berne, et enfin le 12 mars 1928.

Il intéressera certainement vos lecteurs de savoir que tous les membres présents à cette dernière assemblée ont adhéré à la proposition du bureau d'attribuer le produit de la collecte du 1er août 1929 à la Fondation du «Don National».

En vous priant de publier la rectification qui précède, sous la forme qui vous paraîtra opportune, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

C. de Marval.

**Post-scriptum:** Nous sommes heureux d'enregistrer cette rectification et nous nous excusons d'avoir ignoré les assemblées dont parle notre honorable correspondant. (Réd.) —



## Die Gebirgs-Telegraphen-Komp. 16 im Winter-Wiederholungskurs und an der Olympiade in St. Moritz.

Zum erstenmal seit der Grenzbesetzung 1914/1918 hatte eine Truppeninheit wieder Gelegenheit, ihren Dienst im winterlichen Hochgebirge zu absolvieren. Es betraf dies die Geb. Tg.-Kp. 16 unter dem Kommando von Herrn Major Walter Sulzer von Chur. Diese Kp. war gemäss Aufgebotsplakat zu einem Winter-Wiederholungskurs vom 6.—18. Februar auf den Korps-Sammelplatz Chur kommandiert. Eine weitere Bestimmung war Dislokation nach Bergün (1376 m ü. M.) und spätere Abkommandierung von da nach St. Moritz (ca. 1800 m ü. M.). Es ist nun klar, dass ein Winterdienst an die Führung und aber auch an den Mann ganz andere Aufgaben stellt, als ein Dienst im Sommer oder wenigstens in der schneefreien Zeit. Deshalb wurden auf dem Korps-Sammelplatz nebst warmen Winterbekleidungs-Gegenständen auch entsprechende Transportmittel gefasst; das sind für die Leute Skier, Schnee-